ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 74853

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conclusions d'une récente étude menée en milieu scolaire. Ce travail destiné à l'institut des hautes études de sécurité intérieure (IHESI) démontre notamment que la violence est beaucoup plus répandue à l'école que ne le révèlent les statistiques du ministère de l'éducation nationale. D'après les rédacteurs, le racket concernerait 8 % des élèves Un tel pourcentage s'avère 25 fois plus important que les chiffres officiels Le vol connaît aussi une forte recrudescence. Enfin une certaine forme de racisme se développerait puisque les agresseurs s'en prennent en priorité aux Blancs, sans frères ou sans protecteurs Face à cette terrible réalité, l'institution scolaire doit renouer avec une politique de discipline au sein des établissements. A côté de la nécessaire prévention, la sanction a un rôle pédagogique qu'il convient de réintroduire. Il lui demande de donner des directives en ce sens à l'ensemble des directeurs et principaux dépendant de son ministère.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Abrioux
Circonscription : Seine-Saint-Denis (10e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74853
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1750